

## Commune de VAILHAUQUES COMPTES DE PRESENTATION du compte administratif 2019

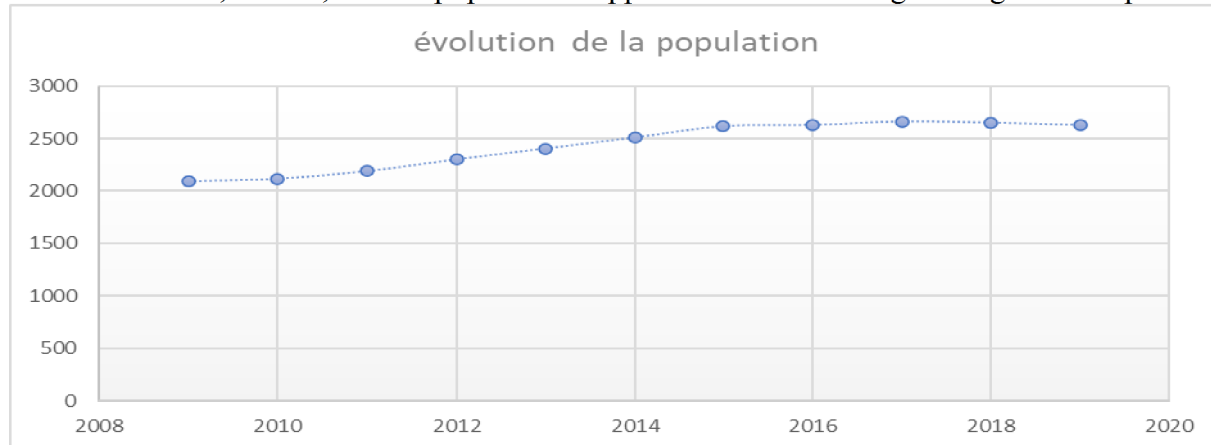
Le conseil municipal des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens de bien saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Vailhauques et elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif est disponible à la consultation en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture au public.

### **DONNEES GENERALES :**

La commune de Vailhauques compte au 01/01/2019 2627 habitants avec une augmentation en 9 ans de 533 habitants, soit 25,45% de population supplémentaire et une légère stagnation depuis 2015.



Le nombre d'élèves dans les écoles publiques de la commune varie en fonction de la réalisation de programmes de construction et est revenu à son niveau de 2009 (304 élèves) après une forte croissance dans les années 2010 à 2014.

## **LE BUDGET**

### **I - Evolution des dépenses et recettes en fonctionnement sur 17 ans**

Sur une période de 18 années, le budget de fonctionnement a évolué de la façon suivante :

### **Montant des dépenses et recettes**

Evolution des Recettes de fonctionnement
--

### **II - La dette**

Le montant de la dette a augmenté fortement en 2017 car la commune a réalisé d'importants investissements tels que :

- Réhabilitation du chemin neuf (300000€),
- Réfection des terrains de tennis (100000€),
- Extension de l'âge d'or (100000€),
- Démolition de la salle paroissiale et réfection des murs de l'église (110000€)

Le taux d'endettement reste à un niveau très correct pour notre commune et s'élève à : 486€ par habitant

La capacité de désendettement (le nombre d'années théorique qu'il faudrait pour que la commune rembourse la totalité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son autofinancement disponible) évolue de la façon suivante :

ne provient de l'imposition des ménages sur l'habitation, le taux est calculé sur des bases (valeur locative du bien), qui sont réévaluées par l'Etat en principe chaque année. L'évolution de ces bases oscille entre 0.4 et 2.2% sur les 10 dernières années.

En 2019, Les taux communaux sont :

Taxe d'habitation : 20.15

Taxe foncière bâti : 21.72

Taxe foncière non bâti : 69.73

En principe une augmentation de 1% sur les taux des différentes taxes rapporte à la commune en moyenne 12000€ pour l'ensemble des 3 taxes.

Sur 10 ans, l'évolution des taux et des bases sont les suivantes :

## Evolution des taux d'imposition

### LE BUDGET 2019

Le budget est composé de 2 sections : l'investissement (pour les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune) et le fonctionnement (pour régler les dépenses du quotidien et permettre aux différents services de fonctionner).

Il est rappelé que selon le principe de prudence budgétaire, les dépenses sont estimées à leur montant maximum et les recettes à leur montant minimum.

#### I ó Investissement

	INVESTISSEMENT
	DEPENSES
Prévisionnel - Budget primitif 2019	2 788 001.00
Réalisation - Compte administratif 2019	964 091.56

**Soit un déficit d'exercice de : 85821.03€ auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2018 de 1 044 061.52€, soit un excédent global de 958240.49€**

#### A - Les dépenses :

Les priorités du budget 2019 en matière de dépenses d'investissements étaient les suivantes :

##### ➤ Poursuite des projets pluri annuels :

- Electrification avec remise en état de l'éclairage public,
- Travaux de voirie,
- Travaux de restauration des peintures de l'église
- Travaux chemin neuf

##### ➤ Nouveaux programmes :

- Installation de pompes à chaleur, isolation et système GTC dans les classes de l'élémentaire
- Les travaux dans le cœur de village

Certains de ces travaux ont été achevés, d'autres sont en cours de réalisation et les crédits prévus en 2019 pour leur réalisation et qui ne seraient pas encore utilisés seront reportés en 2020 ; c'est ce que l'on appelle les restes à réaliser que l'on retrouve au budget primitif de l'année suivante. Pour l'année 2019, le montant des restes à réaliser en dépenses s'élève à 1 386 455€.

#### B - Les recettes :

Les recettes d'investissements proviennent essentiellement des subventions accordées ou prévues en fonction des divers programmes lancés ou à venir, de la récupération de la TVA, de l'emprunt et des taxes d'urbanisme. Les principaux financeurs sont le département, la région, l'état et la CCGPSL.

une affecte également tout ou partie de son excédent de chapitre infra sur l'autofinancement).  
 dépenses, la commune inscrit dans son compte administratif  
 enment de subventions inscrites en 2019, et non encore  
 : s'élève à 186 254p

Le déficit entre les dépenses engagées et les recettes à réaliser s'élève à : 1 200 201p (1 386 455p-186 254p).

## II ó Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Prévisionnel Budget Primitif 2019	2 591 279.00
Réalisation Compte administratif 2019	1 827 007.56

**Soit un excédent de 567 931.66p auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2018 de 300 000p, soit un excédent global de 867 931.66p**

### A ó Les dépenses

La commune porte ses efforts sur la maîtrise des dépenses.

Sur la période 2013-2019, les dépenses de fonctionnement augmentent en moyenne de 1.81% par an (chiffres lissés sur 6 ans), avec une forte baisse (-7.4%) en 2019. En moyenne les dépenses se répartissent comme suit :

Objet	Pourcentage moyen de la ligne de dépense dans les dépenses totales de fonctionnement
Chapitre 012 Dépenses de personnel	53.68%
Chapitre 011 Charges de gestion (fluides, entretien , téléphone, assurancesí .)	33.41%
65- Autres charges (indemnités élus, subvention, contingent incendie)	9.67%
66- intérêts des emprunts	1.77%
67- charges exceptionnelles	0.99%
042- opérations d'ordre	0.49%

Pour l'année 2019 ces taux sont quasiment identiques

Objet	Pourcentage de la ligne de dépense dans les dépenses totales de fonctionnement
Chapitre 012 Dépenses de personnel	58.02%
Chapitre 011 Charges de gestion (fluides, entretien , téléphone, assurancesí .)	31.75%
65- Autres charges (indemnités élus, subvention, contingent incendie)	8.26%
66- intérêts des emprunts	1.79%
67- charges exceptionnelles	0.18%
042- opérations d'ordre	0.0%

es augmentent en moyenne de 4.69% par an, avec un pic  
is du cò ur de village.

ellement des impôts - taxes et des dotations -

participations qui représentent 87.23% des recettes réelles de fonctionnement.

Sur la période 2013-2019, les recettes se répartissent comme suit

objet	Pourcentage moyen de la ligne de dépense dans les dépenses de fonctionnement
73- impôts et taxes	59.38%
74- dotations et participations (dotations de l'État, de la CCGPSLÍ )	25.20%
70 ó vente de produits finis (cantine, caveaux, électricité )	6.75%
77- produits exceptionnels	4.60%
75- autres produits de gestion courante	2.07%
013 ó remboursement sur charges de personnel	1.88%
042- opérations d'ordre	0.11%

La structure des recettes pour 2019 est sensiblement identique :

objet	Pourcentage moyen de la ligne de dépense dans les dépenses de fonctionnement
73- impôts et taxes	62.55%
74- dotations et participations (dotations de l'État, de la CCGPSLÍ )	24.68%
70 ó vente de produits finis (cantine, caveaux, électricité )	7.99%
77- produits exceptionnels	0.32%
75- autres produits de gestion courante	1.34%
013 ó remboursement sur charges de personnel	3.13%
042- opérations d'ordre	0%

## **EVOLUTION DES RESULTATS 2013-2018**

### **I - Autofinancement**

La commune maintient un bon niveau d'autofinancement (la somme dégagée de l'excédent de fonctionnement pour être investie dans des programmes en investissement), avec une hausse importante en 2018, liée à la vente des terrains du cò ur de village.

**II ó Excédent de fonctionnement** (économies réalisées entre les dépenses et les recettes).

Cet excédent permet à la commune d'investir. Généralement il est affecté selon les besoins, en section de fonctionnement et en investissement. Celui de 2018 (688 003.40p) avait été affecté de la façon suivante : 300 000p en fonctionnement et 388 003.40p en investissement.

L'excédent de fonctionnement reste élevé et assez stable sur la période étudiée (l'augmentation importante de 2017 étant due à la vente des terrains du cò ur de village)

### **Répartition de l'Excédent de Fonctionnement de l'année N-1**

Série 1 : affectation en Investissement

Série 2 : Report en Fonctionnement

### **Autofinancement prévisionnel au budget primitif**

L'autofinancement prévisionnel, est une somme portée en dépenses de fonctionnement qui représente une prévision d'excédent.



